

Arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé

27/02/2018

Ce texte énonce les éléments devant figurer dans le projet de santé d'un centre de santé ou de son ou ses antennes, dans son règlement de fonctionnement (notamment concernant les droits des patients) et fixe en annexe un modèle d'engagement de conformité remis au directeur de l'agence régionale de santé avant l'ouverture du centre de santé.